

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal dans l'ordre du tableau des conseillers municipaux pour noter les présents, les excusés et ceux qui ont reçu une délégation de vote. 20 conseillers sont présents.

L'an deux mil dix-sept, le quatorze décembre à 18h45, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 07 décembre 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de MASNIERES, sous la présidence de Monsieur Francis NOBLECOURT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23 - Nombre de membres présents : 20

Etaient présents : Francis NOBLECOURT - Annie ALEXANDRE - Pascal GUITTON - Christelle COUTANT - Jacky ALEXANDRE – Christelle REMY - Jean-Michel VISSE - Marguerite CHAMBRIER – Alain DELATTRE - Brigitte DOIGNEAUX – Marie-Christine SORRIAUX - Grégory BOULANGER - Mickaël COTTRET - Nicolas LERMOYER - Jean-Claude DESSAUVAGES - Florence MASCLET - Yvon DEUDON - Sandrine BRUYERE – Christophe CAPON – Marie-Thérèse HUET.

Absente excusée : Delphine FAUQUEUX qui donne procuration à Florence MASCLET.

Absents : Jennifer JORISSE, Grégory COPIN.

Madame Annie ALEXANDRE a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte et le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2017 est adopté.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°41/2017

RECENSEMENT 2018 : REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le prochain recensement de la population de Masnières aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. Six agents recenseurs seront chargés de la collecte des renseignements auprès des administrés.

Ces agents recenseurs percevront une rémunération qu'il y a lieu de fixer par délibération du Conseil Municipal.

Pour votre information, la commune recevra une dotation forfaitaire.

Cette somme devra financer les dépenses engagées, en conséquence, je vous propose de fixer l'indemnisation des agents de la façon suivante :

- Par bulletin individuel : 1.80 €
- Par feuille de logement : 1.18 €
- Par réunion d'information : 25.00 €

Après délibération, le conseil municipal approuve ces propositions.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°42/2017

REGIE « LOCATION DES SALLES, DE LA VAISSELLE ET DU MATERIEL COMMUNAL » ACTUALISATION DES TARIFS

Par courrier en date du 09/11/2017, Monsieur le Sous-préfet nous précise qu'il convient d'étendre la location des salles aux usagers des communes extérieures.

Monsieur le Maire propose donc d'actualiser la liste des tarifs de location des salles, de la vaisselle et du matériel communal comme suit :

- Café suite à un décès d'un habitant de Masnières : location gratuite + vaisselle gratuite (sauf en cas de casse : voir tarif ci-dessous).
- Les membres du Conseil Municipal et les agents municipaux peuvent louer gratuitement et exclusivement pour leur usage personnel une salle 1 fois par an.

Salle Maurice Vérin :

Tarif pour les Masnèrois	Tarif pour les extérieurs
<u>Période été (du 01/05 au 30/09)</u> Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 250 € Vin d'honneur ou la journée : 125 € Journée supplémentaire : 80 €	<u>Période été (du 01/05 au 30/09)</u> Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 350 € Vin d'honneur ou la journée : 175 € Journée supplémentaire : 112 €
<u>Période Hiver (du 01/10 au 30/04)</u> Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 280 € Vin d'honneur ou la journée : 140 € Journée supplémentaire : 80 €	<u>Période Hiver (du 01/10 au 30/04)</u> Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 380 € Vin d'honneur ou la journée : 190 € Journée supplémentaire : 112 €

Salle du Bicentenaire :

Tarif pour les Masnèrois	Tarif pour les extérieurs
Période été (du 01/05 au 30/09) Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 200 € Vin d'honneur ou la journée : 100 € Journée supplémentaire : 50 €	Période été (du 01/05 au 30/09) Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 300 € Vin d'honneur ou la journée : 150 € Journée supplémentaire : 75 €
Période Hiver (du 01/10 au 30/04) Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 230 € Vin d'honneur ou la journée : 115 € Journée supplémentaire : 50 €	Période Hiver (du 01/10 au 30/04) Forfait Week-end du vendredi midi au lundi midi : 330 € Vin d'honneur ou la journée : 172 € Journée supplémentaire : 75 €

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°43/2017

REGIE DE RECETTES « ENCAISSEMENT DIVERS » / FIXATION DES TARIFS

Lors de la dernière séance, vous aviez fixé les tarifs de la régie de recettes « encaissement divers ». Je vous propose aujourd'hui de compléter la délibération par :

Gratuité pour :

- Les associations.
- Les demandeurs d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi.
- Les élus et les agents actifs ou retraités.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOpte

DELIBERATION N°44 et 45/2017

**TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE HOSTETTER / DEMANDES DE SUBVENTION
« DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX »
ET AUPRES DU DEPARTEMENT DU NORD**

Lors du conseil du 18 mai 2017, vous vous étiez prononcés favorablement sur les travaux d'extension de l'école HOSTETTER.

Aujourd'hui, il convient de solliciter une demande de subvention « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » (Etat) et auprès du Département du Nord sur ces travaux.

Je vous propose :

- De fixer le plan de financement comme suit (hors parking et City stade) :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes et divers	259 865.00 €	Département du NORD :	200 000.00 €
Travaux	1 905 725.00 €	Etat (DETR) :	300 000.00 €
		Autofinancement dont emprunt :	1 665 590.00 €
TOTAL :	2 165 590.00 €	TOTAL :	2 165 590.00 €

- Et de m'autoriser à déposer un premier dossier de subvention DETR à hauteur de 300 000.00 Euros et un second auprès du Département du Nord à hauteur de 200 000.00 Euros mais aussi à étudier et à signer le dossier de subvention ainsi que toutes les pièces afférentes.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°46/2017

**DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS
CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT**

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3-1 DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;
Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;
Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention

ADOPTE

DELIBERATION N°47/2017

**DESIGNATION DES DEUX DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SIVU
« MURS MITOYENS DU CAMBRESIS »**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'Arrêté Préfectoral,

Vu l'article des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués.

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS »

Je vous propose de désigner les deux délégués suivants :

Jean-Michel VISSE domicilié au 170 Route nationale 59241 MASNIERES

Jacky ALEXANDRE domicilié 8 Allée des Marguerites 59241 MASNIERES

VEUILLEZ MESDAMES, MESSIEURS, VOUS PRONONCER :

(20 présents + 1 procuration soit un nombre de votants : 21)

21 pour - 0 contre - 0 abstention **ADOpte**

Cette délibération sera transmise à Monsieur le Président du S.I.V.U « Murs Mitoyens du Cambrésis ».

RYTHMES SCOLAIRES

Rappel du cadre réglementaire de l'organisation du temps scolaire :

Cadre général :

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire
- 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)
- 5h30 maximum par jour
- 3h30 par demi-journée maximum
- Une pause méridienne de 1h30 minimum

Possibilités de dérogation au cadre général :

1/ Dérogations aux seules dispositions du 2^{ème} alinéa de l'article D521-10 du code de l'éducation permettant la mise en place :

- D'une demi-journée d'enseignement le samedi matin au lieu du mercredi matin
- D'une ou plusieurs demi-journées d'une durée supérieure à 05h30
- D'une ou plusieurs demi-journées d'une durée supérieure à 03h30

2/ Dérogations aux dispositions des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} alinéa de l'article D521-10 du code de l'éducation permettant :

- D'organiser le temps scolaire sur 8 demi-journées dont 5 matinées et ainsi de regrouper les activités périscolaires sur un après-midi (NAP).
- De réduire le nombre d'heures hebdomadaire d'enseignement en compensant par un raccourcissement des vacances d'été
- De répartir les heures d'enseignement sur huit demi-journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) réparties sur quatre jours.

→ La commission scolaire se réunira le 25/01/18 à 18h30 à la Mairie.

Objet : rythmes scolaires, extension école Hostetter...

GESTION DU PERSONNEL

A compter du 1^{er} janvier 2018, les horaires de la Mairie sont les suivants : 08h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

- 27/11/17 : Réunion préparatoire Guernesey, Programme Graphic Packaging : plantation d'arbres à Marie Curie, conseil d'administration du collège.
- 28/11/17 : Accueil des Guernesiais, mise au point sur le déroulement de la cérémonie.
- 29/11/17 : Accueils des dignitaires de Guernesey, découverte du site.
- 30/11/17 : Cérémonie l'inauguration du Mémorial du Royal Guernesey Light Infantry.
- 02/12/17 ; Cérémonie mémorial Hindous à Villers-Guislain et téléthon.
- 03/12/17 : Téléthon.
- 04/12/17 : Commission d'appel d'offres SIVOM de la Vacquerie (marché animation), bureau élargi CAC.
- 05/12/17 : Bilan de fin de mission contrat aidé / Mission locale.
- 06/12/17 : PLU commission urbanisme.
- 07/12/17 : Signalétique rue Verte – rencontre avec CIBLE VRD.
- 08/12/17 : Réunion avec un représentant de la verrerie, 1^{er} PACS, bureau municipal.
- 09/12/17 : Fête de Noël des écoles.
- 11/12/17 : Extension école Hostetter : Réunion avec la DDTM, le SIVU « Les murs mitoyens du Cambrésis » et l'architecte. Réunion pour les désordres à l'église et à la perception.
- 12/12/17 : Conseil syndical SIVOM de la Vacquerie.
- 13/12/17 : Première permanence UCR (6 personnes).
- 14/12/17 : Inauguration bâtiment Innovafeed et Conseil Municipal.

➤ Questions orales :

Question :

2 structures métalliques sont sorties de terre : 2 buts résidence la couture et 2 paniers de basket. Les décisions ont été prises quand ? Les membres de la commission ont-ils été réunis ?

Réponse : Le sujet avait été évoqué en conseil municipal.

Question : Après plusieurs réclamations, nous voulons le tableau des effectifs avec catégories et grades avant le 31/12/2017.

Réponse : les membres de l'opposition assistant à la réunion de conseil ne souhaitent pas donner suite à la question, le tableau ayant déjà été fourni.

Question : Quels sont les projets qui ont été abordés dans les diverses commissions cette année ? N'étant pas conviés nous nous demandons si ces dernières se réunissent pour travailler. Quels sont les sujets de discussion prévus pour 2018 (dans les commissions) ?.

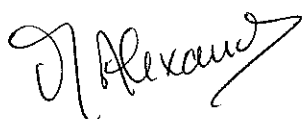
Réponse :

Voir l'agenda des commissions fixé précédemment.

Le présent procès-verbal tiendra lieu de compte-rendu. Il sera affiché à la porte de la mairie et consigné dans le registre des délibérations du conseil municipal.

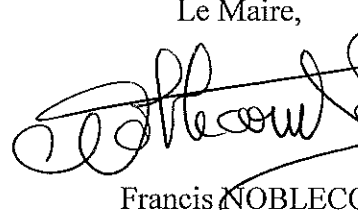

Fait à Masnières, le 15 décembre 2017.

Le Secrétaire de séance



Annie ALEXANDRE

Le Maire,

Francis NOBLECOURT

INFORMATIONS DIVERSES

→ La commission **finances** se réunira le 19/02/18 à 18h30 à la Mairie.

Objet : Analyse du compte administratif 2017.

→ La commission **travaux** se réunira le 10/03/2018 à 10h00 à la Mairie.

Objet : aménagement ancienne friche Uneal, extension école Hostetter et ses périphériques, terrain la couture, travaux en régie rénovation mairie...

→ La commission **urbanisme** se réunira le 07/02/18 à 09h30 à la Mairie.

Objet : révision du Plan Local d'Urbanisme

→ La commission **communication** se réunira le 21/03/18 à 18h30 à la Mairie.

Objet : site internet...

→ La commission **sports** se réunira le 29/03/18 à 18h30 à la Mairie.

Objet : salle des sports, complexe sportif...

→ La commission **affaires sociales** se réunira le 22/02/18 à 18h30 à la Mairie (sous réserve).

Objet : actions du CCAS...

→ **Vitesse rue Verte** : réflexion en cours pour inciter davantage au respect du **30 km/h** : panneau en entrée de zone plus grand, rappel en milieu de rue (si autorisé par le code de la route), mettre de la peinture fluorescent sur les chicanes... ? Rappel dans le prochain flash info.

→ **Verreries de Masnières** : le conseil municipal n'est pas favorable à la vente de l'ancien local pompier dans le but d'y implanter un bassin défense incendie pour la verrerie.

→ **Portait de Clémenceau** : situé dans la cage d'escalier de la mairie, il s'agit d'une copie peinte par Pierre Mondan d'après le tableau de Jean-François Raffaëlli (1885) représentant Georges Clemenceau prononçant un discours lors d'une réunion électorale. L'original se trouve au musée du château de Versailles, une seconde copie existe au musée Clémenceau. Le tableau fera l'objet une petite restauration (dépolissage, toile retendue).

→ Tous les premiers mercredis du mois à 12h00, essai mensuel de la **sirène d'alerte**. Le signal est composé d'un cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute et 41 secondes.

➤ **Agenda du Maire :**

→ 07/11/17 : Commission « Développement Economique » CAC et conseil d'école (primaire).

→ 08/11/17 : Réunion CAC/Sous-préfecture sur les contrats aidés.

→ 11/11/17 : Cérémonie du 11/11 en la mémoire de Michaël CHAUWIN, mort pour la France, et vernissage de l'exposition/conférence de Jean-Marie LABRE : « Masnières en 1917 : l'occupation et la bataille de Cambrai ».

→ 13/11/17 : Réception travaux NOREADE et conseil d'école (maternelle).

→ 16/11/17 : Réunion avec le marbrier pour la stèle Guernesey.

→ 17/11/17 : Réunion avec Guy BRICOUT député de la 18^{ème} circonscription et avec les services techniques.

→ 18/11/17 : Assemblée Générale DDEN à Masnières.

→ 19/11/17 : Balade entre les 2 écluses – Centenaire 14/18.

→ 20/11/17 : Dépôt de gerbe – Fort Garry Horse Canadiens.

→ 22/11/17 : Congrès des maires / Paris – salon des collectivités.

→ 24/11/17 : Signature du foncier UNEAL.

→ 25/11/17 : Réunion Fédération Française Cycliste – préparation course 2018 (29/04/18).

→ 26/11/17 : Inauguration mémorial tank Flesquières.